

Échos des Hauts-Plateaux [HP032]



La *verdte* fontaine



Échos des Hauts-Plateaux [HP032]

La *verdte* fontaine

Al Nath

C'était un de nos points de passage lors de nos balades en fagne, mais nous l'évitons les fins de semaine ou en périodes touristiques. De par sa proximité avec la route nationale et la Baraque Michel, l'endroit était alors par trop encombré de flâneurs occasionnels, avec parfois souliers vernis et hauts talons, attirés par le superbe paysage de la Fagne Wallonne.

Lorsque nous émergions de la lande avec nos sacs à dos, nos vestes forestières, nos hautes bottes, sinon nos gros souliers boueux et nos pantalons trempés jusqu'aux genoux, nous paraissions être des martiens au milieu de cette gentry urbaine – à moins que ce ne fût l'inverse ...

Plusieurs sentiers convergeaient vers cet endroit repérable de loin par le coin d'une imposante sapinière qui le jouxtait. Avec le temps, celle-ci connut sa propre destinée et chacun de nous la nôtre, souvent loin des Hauts-Plateaux.

Suite à de nouvelles réglementations, nos chers sentiers devinrent interdits aux promeneurs non accompagnés par des "guides" imposés, certains de ceux-ci ayant beaucoup moins d'expérience que nous qui étions nés dans le coin et qui avons navigué en fagne en toutes saisons, éprouvant parfois ses pièges dans notre chair¹.

Les décès dans les landes, voire les disparitions, étaient pour les locaux bien autre chose que des faits divers pour journaux ou des contes pour amateurs d'histoires à faire peur. C'était avant tout de tristes réalités affectant le village ou des familiers de la région. Il convenait d'en tirer d'adéquates leçons. Nous grandissions dans cette méfiance d'une nature certes attachante, mais aussi parfois dangereuse et imprévisible.

Seuls les événements les plus remarquables trouvèrent leur place dans les livres ou furent sanctionnés par des croix ou des monuments.



La Fagne Wallonne au milieu du siècle dernier.

La discrétion parfois s'imposait après coup. Ainsi les inconscients dont nous avons déjà raconté la mésaventure² et qui avaient fait les gros titres des médias, mobilisant d'énormes moyens terrestres et aériens, eurent tout intérêt à se faire oublier par la suite.

La publicité de cet événement engendra aussi des craintes irraisonnées. Le hasard voulut que, peu de temps après, nous avons planifié une balade hivernale de nuit allant de Monschau (Montjoie) à Malmedy par-dessus le plateau.



Les longues balades nocturnes hivernales au travers du haut-plateau étaient devenues une tradition.

[Toutes les illustrations de cet article © Auteur, sauf mention différente]

¹ Voir "La grande peur de Djusse", *Le Ciel* 73 (2011) 346-351 ou <<http://www.potinsduranie.org/leciel1111.pdf>>.

² Voir "Perdus?", *Le Ciel* 71 (2009) 58-62 ou <<http://www.potinsduranie.org/leciel0902.pdf>>.

À Surbrodt, Il fallut tranquilliser une tenancière qui nous avait entendus parler de notre projet, cartes dépliées sur une table de son bistrot où nous attendions le bus qui devait nous emmener au point de départ en Allemagne.

Et cette traversée nocturne laissa un excellent souvenir aux participants. Après un solide dîner à Monschau dans une ambiance de Noël proche, la montée vers la Baraque Michel se fit sans le moindre problème malgré la couche de neige au sol et un épais brouillard sur le plateau. Mon précieux sens inné de l'orientation³ nous guida sans faille.

Après un café de minuit sorti du thermos à la chapelle Fischbach, la descente sur Malmedy fut un jeu d'enfant, avec la plaisante surprise de découvrir en pleine lande, à mi-chemin de la Ferme Libert, un petit sapin garni de décorations de Noël⁴, agrémentant ainsi le paysage enneigé. D'autres marcheurs étaient passés par là avant nous, certainement de jour.



Revenons à ce coin de sapinière vers lequel convergeaient les sentiers. Non loin se trouvait une source dont le nom m'avait toujours intrigué: la Fontaine Périgny. Qui diable était ce Périgny?

Feller, dans sa *Toponymie de la Commune de Jalhay*⁵ publiée en 1936, indique: "La fontaine Périgny, une des sources de la Helle, est à l'ancienne borne-frontière 156. Elle est ainsi dénommée d'un sous-préfet de l'Empire, M. de Périgny, parent de l'impératrice Joséphine, ensuite[sic] d'une entrevue qu'il eut à cet endroit avec le savant Monge, comte de Péluse, sénateur de Liège. On ne sait quel nom elle avait avant cette aventure. Une carte de 1755 la nomme *Fontaine verdte*."

Si l'auteur donne une explication, celle-ci n'est que partielle. Qui prit l'initiative d'assigner le nom de Périgny à cette source fagnarde? Ce dernier de par l'autorité de sa fonction? Mais comment en assura-t-il la pérennité? Par un cartographe obséquieux? L'un ou l'autre chroniqueur de l'époque? Ou le bouche-à-oreille populaire?

³ Voir "Le GPS cérébral", *HP020* (août 2016) en <http://www.hautsplateaux.org/hp020_201608.pdf>.

⁴ Voir "Bouquins célestes", *Le Ciel* 64 (2002) 83-85 ou <<http://www.potinsduranie.org/leciel0203.pdf>>.

⁵ Feller, J. 1936, "Toponymie de la Commune de Jalhay", Vaillant-Carmanne, Liège, 454pp.



La Fontaine Périgny et l'ancienne borne-frontière 156 entre la Belgique et la Prusse. Ses environs ont bien changé en quelques décennies.

L'Abbé Joseph Bastin, dans son article sur la *Via Mansuerisca*⁶ publié un peu plus tôt (et auquel d'ailleurs Feller fait référence sur d'autres points) n'est pas plus explicite: "En 1804, le sous-préfet de Malmedy songea à utiliser la vieille route pour relier Eupen à Malmedy, mais son action se borna à constater l'existence de l'antique voie et à donner son nom à la source de la Helle qui jusqu'à là s'était appelée la *fontaine verte* (en allemand *Gruenenborn*) et devint la Fontaine Périgny."

Aujourd'hui, il semble y avoir consensus⁷ sur le fait que la Fontaine Périgny et la fontaine verte (ou encore *Verdte Fontaine* selon d'anciens textes comme le rappelait Feller ci-dessus) seraient différentes, en fait deux des diverses sources donnant naissance à la Helle dans cette cuvette.

Il n'est pas non plus interdit de penser que le drain établi en aval de la Fontaine Périgny – et sur lequel insistent les auteurs récents – soit d'une élaboration bien postérieure au passage du Sous-Préfet Périgny. L'endroit était assez fréquenté, non seulement par les voyageurs en tous genres, mais aussi par les *trouf'leûs*⁸.



Attardons-nous un peu à la Helle dans sa partie fagnarde et à son rôle historique.

⁶ Bastin, J. 1934, "La Via Mansuerisca", *L'Antiquité Classique* 3/2, pp. 363-384.

⁷ Voir par exemple: Bolline, P. & Streel, M. 1998, "Topographie de la voie mérovingienne (la Via Mansuerisca?) enfouie dans la fagne des Wés", *Doc. Station Sc. Hautes-Fagnes* 27, 45-52.

⁸ Extracteurs de tourbe, une activité à laquelle j'ai encore pu assister dans ma jeunesse.



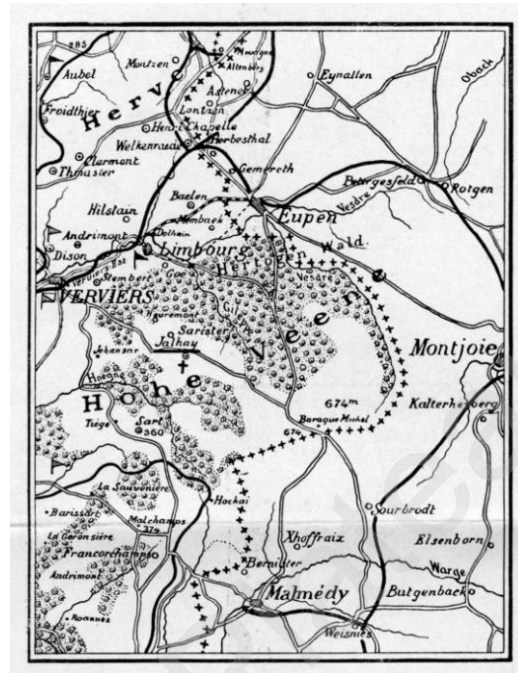
*La Helle longe ici un bout de fagne légèrement enneigée avant de plonger dans l'Hertogenwald dont elle ressortira pour se jeter dans la Vesdre au niveau de la ville basse d'Eupen.
[Court. Boskoyevsky CC BY-SA 2.5]*

Issue donc de divers filets d'eau à la naissance de la cuvette de la Fagne Wallonne, la rivière coule vers l'Est d'abord, puis le Nord et le Nord-Est pour se jeter dans la Vesdre à Eupen⁹. Son débit grossit rapidement, alimenté par de multiples affluents collectant les eaux de toute cette zone humide.

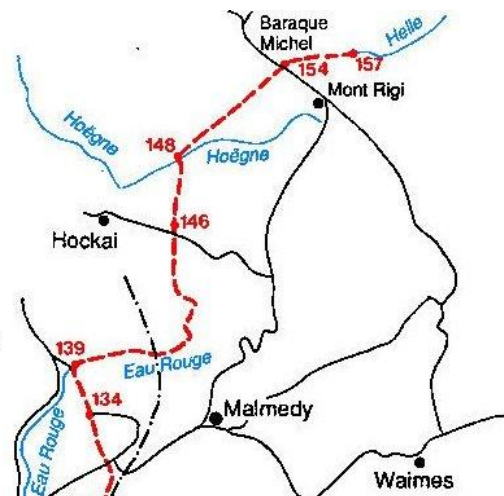
La rivière peut devenir un obstacle réel pour des promeneurs obligés de la traverser. Ce fut ainsi le cas pour nous lors d'une autre de nos marches nocturnes qui avait cette fois Kaltherherberg comme destination. Nous dûmes improviser un pont fait d'arbres déracinés afin de passer par-dessus un courant charriant de gros glaçons et très fortement gonflé par un dégel soudain.

Différentes interprétations sur l'origine du nom "Helle" ont été avancées dont une, "Eau Claire", d'inspiration germanique, serait à l'opposé de la dénomination wallonne: *Lu Neûr Êwe*, l'Eau Noire, certainement dérivée de la coloration donnée par la tourbe à ses berges sur le plateau fagnard.

⁹ Les personnes intéressées trouveront tous les détails sur cette rivière populaire dans la plupart des guides touristiques comme, pour n'en citer qu'un "Le Guide du Plateau des Hautes Fagnes" (Éd. L'Octogone, 1993, Bruxelles, ISBN 2-930076-00-3).



Les petites croix sur la carte ci-dessus, une annexe de l'ouvrage de Jean-Simon Renier¹⁰, matérialisent l'ancienne frontière entre la Belgique et la Prusse dans sa traversée des Hauts-Plateaux. Elle est reprise en pointillé rouge pour le secteur au Sud de la Baraque Michel sur le graphique ci-dessous extrait de Wikipedia. Les numéros indiquant quelques bornes B-P y sont cependant sujets à caution: la borne 148 n'est pas sur la Hoëgne, mais à 500m au nord de celle-ci; la borne 157 placée au niveau de la Fontaine Périgny (où se trouve la borne 156) est en fait plus avant dans les Wez à côté des bornes Marie-Thérèse 30 et KN-WB relatives à des frontières datant respectivement de 1756 et 1815.



¹⁰ Renier, J.S. 1905, "Histoire du Ban de Jalhay comprenant sa commune avec sa seigneurie et celle de Surister – Deuxième partie", Imp. Gilon, Verviers, 336 pp.

Au cours des siècles, comme nous l'avons déjà indiqué¹¹, les Hauts-Plateaux furent aux confins de plusieurs pays: la Principauté Épiscope de Liège, le Comté puis Duché de Luxembourg et le Duché de Limbourg. La Helle servit de limite naturelle entre ces deux derniers dans son cours supérieur.

Celui-ci, après la période française sur laquelle nous allons revenir, fut alors la frontière entre les Pays-Bas et la Prusse selon les modalités du Traité de Vienne de 1815, puis, à partir de 1830, entre la Belgique et la Prusse. C'est de cette époque que datent les bornes octogonales, marquées "B" et "P" dont l'exemplaire 156 est planté à côté de la Fontaine Périgny.

Non loin des sources de la Helle, au nord de celles-ci et vers ce *Courtil Piette* qui fut le sujet de notre chronique précédente¹¹, naît une autre rivière, la Soor, qui va se jeter dans la Helle non loin d'Eupen, à la sortie de l'Hertogenwald, au Pont Guerrier (*Schwarze Brücke*).

Les deux cours d'eau partagent une particularité: leur débit est en partie dévié pour alimenter par un conduit souterrain les barrages de la Gileppe et de la Vesdre respectivement. Nous en reparlerons dans une autre chronique.



Venons-en maintenant à l'un des personnages évoqués plus haut: Gaspard Monge.

Le nom de ce mathématicien me devint familier lors des mes études universitaires à Liège au milieu du siècle dernier: je dûs alors me "taper" tous les arcanes de la géométrie descriptive qu'il conçut. Il fut aussi actif dans d'autres domaines comme l'analyse infinitésimale et la géométrie analytique.

Plus tard, j'appris son autre grande facette, celle d'une figure de la Révolution Française: rôle politique important et participation dans la mise sur pied d'une structure éducative nouvelle, avec notamment la création de l'École Normale (An III) et de l'École Polytechnique (1794) françaises.

Détailler la vie de Monge sort évidemment du cadre de ce modeste article. Mais comment en vint-il à cette rencontre avec ce Périgny sur le plateau des fagnes? Les deux se connaissaient-ils?

¹¹ "Le barbier égorgé", HP031 (juillet 2017) en <http://www.hautsplateaux.org/hp031_201707.pdf>.



Gaspard Monge (Beaune, 1746 – Paris, 1818) dans une lithographie de François-Séraphin Delpech. [Domaine public]

Le nom de Périgny apparaît plusieurs fois dans l'excellente biographie de Monge¹² publiée par Louis de Launay (Paris, 1860-1938):

"Dès le 15 mai 1793, nous voyons Monge (à peine sorti du ministère¹³) mis en cause à propos d'un certain Périgny, accusé d'avoir laissé entrer les révoltés sur les côtes de Bretagne et d'avoir nommé des officiers contre-révolutionnaires. Monge ayant prît bravement la défense de ce Périgny au conseil épuratoire, on voulait l'éliminer à son tour. Mais Monge avait des amis dans la salle. On décida une première fois que les chefs d'accusation seraient mis par écrit et les membres attaqués entendus à la prochaine séance. Le 21 mai, on renvoya l'affaire à une commission particulière et, pendant plusieurs mois, on n'en parla plus.

[...]

Le 31 décembre 1793, [...] quand le cas de Monge fut examiné, on commença par reprendre l'affaire Périgny, engagée au mois de mai. Monge répondit qu'il n'avait rien à y voir. [On] l'accusa d'avoir eu une conduite politique louche, de s'être montré nul au ministère, d'avoir laissé pendant tout ce temps la haute main et la direction des affaires aux [Girondins] et de ne pas les avoir dénoncés. Le débat prenait une tournure alarmante."

¹² de Launay, L. 1933, "Un Grand Français, Monge, Fondateur de l'École Polytechnique". Éd. Pierre Roger, Paris, 280pp.

¹³ Monge devint Ministre de la Marine le 10 août 1792, conserva ce poste sous la Convention et en démissionna le 10 avril 1793, dépassé par les querelles politiques.



L'ancien Palais d'été des Princes-Évêques de Liège, connu aujourd'hui comme Château de Seraing, fut la résidence officielle, jamais occupée, de Monge comme Sénateur du département de l'Ourt(h)e.

"Dans cette Société¹⁴, dont la dénonciation était devenue l'objet essentiel, une telle attaque pouvait conduire à l'échafaud. Monge se défendit avec énergie.

[...]

Il avait décidément des amis puissants au bureau et la discussion fut coupée en remarquant que la commission d'examen avait été nommée seulement pour le cas de Périgny. Monge fut alors rapidement renommé membre de la Société où, suivant le langage du temps, il «sortit pur du creuset des épreuves», et désormais il put arborer, jusqu'au 9 Thermidor¹⁵, ce titre qui le mettait provisoirement à couvert".

Ainsi Monge et Périgny se connaissaient, au travers de circonstances problématiques à l'évidence, bien avant de se retrouver, l'un devenu Sénateur d'Empire, l'autre Sous-Préfet, sur le sommet des Hauts-Plateaux marécageux.

Dans le cinquième tome de son histoire de la marine française¹⁶, Léon Guérin (1807-1885) note que (p. 389): "Les adjoints que se donna ou que reçut Monge [au ministère de la Marine] n'étaient pas faits pour parer à son insuffisance. C'étaient Taillevis-Périgny, Bonjour [...] et l'ancien corsaire Dalbarade." On apprend plus loin (p. 416) que ce Taillevis-Périgny aurait démissionné de son poste de premier adjoint, sans précision sur les raisons.

Il est intéressant aussi de citer quelques passages de l'ouvrage de Launay sur la sénatorerie de Liège où Monge fut nommé le 28 septembre 1803 par Bonaparte:

¹⁴ Club de Robespierre qui s'appelait alors la Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité avant de devenir plus brièvement le Club des Jacobins

¹⁵ 9 Thermidor An II = 27 juillet 1794, retenu comme date de la chute de Robespierre et des robespierristes.

¹⁶ Guérin, L. 1856, "Histoire Maritime de France, Tome Cinquième", Éd. Dufour, Mulat et Boulanger, Paris, 556pp.

"Sa sénatorerie, comprenant les trois départements de la Meuse-Inférieure, de l'Ourte et de Sambre-et-Meuse¹⁷, avait pour résidence, à Seraing, l'ancien palais d'été des princes-archevêques¹⁸, palais qui, en définitive, ne fut jamais occupé par Monge, qui devint à la fin de l'Empire un dépôt de mendicité et qui forme aujourd'hui la maison de direction des grands établissements métallurgiques John Cockerill.

[...]

Mme Monge a pris son palais de Seraing en grippe avant de le connaître. La ville même, qu'elle a vue jadis en venant y séjourner pour je ne sais quel objet pénible, lui est restée antipathique. Monge s'épuise à lui démontrer qu'elle y sera fort agréablement, que le pays est joli, qu'on l'y recevra en souveraine. Elle trouve tout cela de la viande creuse et qui coûte bien cher et préfère arrondir son jardin de la rue Bellechasse dans la bonne ville de Paris qu'aller geler dans la boue noire et fétide de Liège.

[...]

La résidence de Seraing, restée inhabitée pendant trois ans, déplaisait décidément à Mme Monge et Monge lui-même, grand-père très tendre, préférait passer ses étés dans son pays natal de Bourgogne."

La sénatorerie de Monge n'était pas une sinécure, en particulier du fait de la présence de fabriques d'armes à Liège. Bonaparte mettait Monge sous pression de les faire produire toujours plus.

Launay nous apprend que, alors qu'il avait pu rester pendant un an avec sa famille à Paris, Monge reçut le 29 mars 1805 l'ordre de se rendre dans sa sénatorerie avant le 21 mai et d'y passer trois mois consécutifs pour une mission secrète fournissant "des renseignements sûrs et positifs sur tout ce qui peut intéresser le gouvernement", avec "mémoire à adresser tous les quinze jours de chaque chef-lieu du département".

Étaient notamment visées les dispositions des fonctionnaires, ecclésiastiques et principaux citoyens relatives au gouvernement, à la religion, à la conscription, à la taxe d'entretien des routes et à la perception des impôts directs, le tout sous l'apparence de faire connaître la situation, l'état, la nature et la valeur des biens de la sénatorerie.

¹⁷ Départements 95, 96 et 97 dont les chefs-lieux étaient respectivement Maastricht, Liège et Namur. A noter l'orthographe officielle "Ourte" (sans h).

¹⁸ Confusion ici de l'auteur: il s'agissait en fait du palais d'été des Princes-Évêques de Liège (qui dépendaient de l'Archevêque de Cologne).

Le voyage se déroula du 14 mai au 1^{er} septembre 1805. Dans son n° 146 (juillet 1805), la *Gazette de Liège* consacra un article à la visite du Sénateur qui "s'est plu à reconnoître sur les hautes fanges la formation de la tourbe qui a eu lieu par la mousse, & l'ancienne levée¹⁹ dite des Romains, qui par les soins de Mr Perigny, notre sous-préfet, a depuis l'an dernier été découverte, & par laquelle il va être ouvert un chemin de communication directe d'ici à Eupen, communication qui jusqu'à présent nous a manqué."

Une brève mention en p. 479 d'une histoire des abbés-princes de Stavelot et Malmedy²⁰ (p. 479) permet de préciser les choses: "Juin. 28 – Arrivée à Malmedy du sénateur Gaspard Monge, comte de Péluse. Il visite les hospices, les manufactures, les eaux minérales et part le 30 du même mois."

Voilà donc daté aussi bien que possible le passage de Monge et Périgny aux sources de la Helle!



En sait-on plus sur ce Périgny?

Une biographie aussi exhaustive que celle mentionnée ci-dessus pour Monge n'est pas disponible, mais on possède assez d'éléments pour se faire une bonne idée du personnage.

De son nom complet *Jean Baptiste Anne Charlemagne de Taillevis de Perrigny*, notre marquis se retrouve au cours de sa vie sous d'autres appellations comme Charles Perrigny ou Périgny.

Plusieurs courtes notes récentes lui ont été consacrées avec plus ou moins de bonheur²¹; des compilations biographiques d'époque le citent en quelques lignes incomplètes et en style télégraphique²²; des études généalogiques sur

¹⁹ Chaussée empierrée, la Via Mansuerisca, bien sûr.

²⁰ Villers, F.A. 1880, "Histoire Chronologique des Abbés-Princes de Stavelot et Malmedy, Tome Troisième", Imp. Grandmont-Donders, Liège, 492pp.

²¹ Voir notamment l'excellente note par Pierre Baudrier ["Jean-Baptiste Anne Charlemagne de Taillevis de Périgny, fils du député de St-Domingue à la Constituante", *Généalogie et Histoire de la Caraïbe* 28, 1991, p. 339].

²² Par exemple, la "Biographie Moderne, ou Galerie Historique, Civile, Militaire, Politique, Littéraire et Judiciaire – Deuxième Édition – Tome Troisième" (1816, Librairies Eymery & Delaunay, Paris, p. 90) ou encore la "Biographie Nouvelle des Contemporains, ou Dictionnaire historique et raisonné de tous les hommes qui, depuis la Révolution, ont acquis de la célébrité – Tome Seizième" (Librairie Historique, Paris, 1824, p.150).



Aujourd'hui une ville de plus de 12.000 habitants, Malmedy aurait été fondée en 648 par Saint Remacle. Située au confluent de la Warche et de la Warchenne, son histoire est jumelée pendant des siècles avec celle de Stavelot, l'autre pôle de la Principauté Abbatiale de Stavelot-Malmedy. Victime des conquêtes territoriales de la France à la fin du 18^e siècle, la Principauté y est intégrée, Malmedy devenant une Sous-Préfecture du Département de l'Ourte et siège d'un Tribunal de Première Instance avec une large juridiction englobant aussi une grande portion de l'ancien Pays de Franchimont (Jalhay, Spa, Verviers, ...). Aux termes du Traité de Vienne de 1815, le canton de Malmedy est rattaché à la Prusse tout comme d'autres territoires frontaliers (Eupen, Saint-Vith) qui deviendront belges en 1919 à la fin de la Première Guerre Mondiale en application du Traité de Versailles. À la suite de l'envahissement de la Belgique par les troupes nazies au déclenchement de la Seconde Guerre Mondiale, Malmedy est annexée au Troisième Reich, les hommes en âge de porter les armes étant enrôlés sous l'uniforme de la Wehrmacht et servant surtout sur le front de l'Est. La ville redevint belge à l'issue du conflit.

sa famille ont été effectuées²³; et enfin j'ai pu moi-même accéder à des documents originaux en divers centres d'archives. Seuls seront retenus ci-après quelques points essentiels et directement liés au propos du présent article.

Né le 20 mars 1762 et baptisé le 19 août 1762 à Léogâne, une paroisse de la colonie française de Saint-Domingue (Grandes Antilles), notre futur Sous-Préfet laisse d'abord une trace comme un Capitaine des Vaisseaux du Roi impliqué dans l'échouage du brick *Le Tartare* dans les Antilles.

²³ L'étude la plus intéressante est certainement celle de Michel de Gouberville ["Histoire de la famille Taillevis de Perrigny (ou Perigny)", 1984], en sus du fonds 97J des Archives du Loir-et-Cher.



La colonie française de Saint-Domingue (1659-1804) occupait la partie Ouest de l'île Hispaniola (Grandes Antilles). Elle devint indépendante sous le nom d'Haïti. La partie Est de l'île est aujourd'hui la République Dominicaine. [Domaine public]

On le retrouve ensuite cité avec divers compères dans des comptes-rendus des États Généraux²⁴, se présentant comme députés de Saint-Domingue à la séance du lundi 8 juin 1789 munis d'une requête cachetée réclamant leur admission provisoire. Ils effectuent une nouvelle tentative le samedi 13 Juin 1789 au matin, mais sans plus de succès.

Enfin, le mardi 7 Juillet 1789, est acté: "Avant la fin de la Séance, MM. les Députés de Saint-Domingue ont remis sur le Bureau une déclaration, portant:

«Qu'obligés, d'après l'Arrêté de la Chambre Nationale du 4 de ce mois, de se réduire au nombre de six quant à la voix délibérative, ils avoient observé dans cette réduction l'ordre des élections, de manière que chacune des parties de Saint-Domingue eût deux Représentants.»

Par le résultat de cette opération, M. le Chevalier de Cocherel & M. le Marquis de Gouy d'Arcy, sont les Représentants de la Province de l'Ouest; M. de Thebaudière & M. Larchevêque Thibaut, de la Province du Nord; M. le Marquis de Périgny & M. Gérard, de la Province du Sud."

En septembre 1790, on retrouve le marquis de Périgny dans le Bas-Valais où il tente de propager les idées révolutionnaires d'abord sous le nom de Charles, mais les choses se passent mal.

²⁴ "Récit de ce qui s'est passé aux États-Généraux, depuis le 5 Mai 1789, jusqu'au 17 Juin suivant, époque à laquelle les Communes se sont constituées en Assemblée Nationale", Imp. Nationale, Paris, 1791, 562pp.

Le 14 septembre 1790, où il se déclare *Comte de Périgny* (et non plus Marquis), il paraît à Val d'Illiez avec un manifeste visant "un véritable soulèvement armé, accompagné au besoin du pillage de plusieurs maisons bourgeoises et patriciennes."²⁵

Mais les habitants ne se laissent pas faire. Un certain Durier s'indigne: "«Quoi! Vous nous proposez de livrer nos maisons au pillage, bougre de coquin, de scélérat! Vos projets sont insensés, ce sont là des projets de brigands, de voleurs. Si vous ne déguerpissez incontinent de la commune, je vous saisirai et vous lierai à la queue de mon cheval [...].» Durier va prendre son cheval et, [...] voyant encore cet étranger, se disposait à prendre une corde [...], ce que l'étranger ayant vu et étant saisi de frayeur prit promptement la fuite du côté de Fayau et se rendit à St-Maurice où il fut saisi et de là traduit à Berne."²⁶

L'appréciation suivante – en date du 4 octobre 1790 et en postscriptum d'une lettre originale en allemand du Sénateur Fischer²⁷ au Conseil Secret à Berne – ne manque pas de saveur:

"Je reçois justement [...] le procès-verbal des papiers et des effets du prisonnier [...]. Il en ressort que le vrai nom de ce Charles est Jean-Baptiste-Anne-Charlemagne de Taillevis de Perrigny, un débauché, qui a dissipé tout son bien, contracté un mariage secret, et qui se laisse employer ici d'une manière très suspecte dans les présentes affaires."²⁸

Après un séjour dans les geôles de Chillon, notre agitateur fut transféré à Berne devant le Conseil des Deux-Cent qui le condamna, le 17 janvier 1791, au bannissement perpétuel de tout le territoire helvétique.²⁵

Le gaillard aurait donc été marié?

Ce n'est pas impossible, ou ce fut du moins dans ses intentions, car, dans un acte daté du 15 juin 1790 en l'Étude de Me Vanbynde, Notaire au Conseil Souverain du Brabant, résidant à Bruxelles, on peut lire ce qui suit:

²⁵ Devanthey, P. 1972, "La Révolution bas-valaisanne de 1790", Payot, Lausanne, 476pp.

²⁶ Devanthey, P. s.d., "Gloses du Notaire Gabriel Guerraty sur le récit de la révolution de 1790 par l'abbé Clément".

²⁷ Emanuel-Friderich Fischer, mis par le gouvernement bernois à la tête des troupes levées pour assurer la protection des frontières du gouvernement d'Aigle.

²⁸ Junod, L. s.d., "Berne et les troubles du Bas-Valais en 1790".

" ... est comparu le sieur Jean-Baptiste-Anne-Charlemagne de Taillevis de Perrigny, demeurant actuellement dans cette ville de Bruxelles rue de l'Hôpital paroisse de la Chapelle, [...], fils aîné [...] de Messire Charles-Léon de Taillevis seigneur de Perrigny et autres lieux et de Dame Anne-Marie-Madeleine de Latuste, résidant actuellement en leur hôtel à Paris rue Ste-Anne paroisse St-Roch. Il donne procuration à Mr Godard, résidant à Paris rue des Petits-Augustins n° 2 [...]. Il charge le dit Godard: 1°) d'aller à l'hôtel de ses père et mère pour les sommer dans les termes les plus soumis et les plus respectueux d'accorder leur consentement au mariage qu'il veut contracter avec Marie-Catherine-Joseph Van Regemmettre, native de Wavre au pays wallon des Pays-Bas, troisième fille en légitime noeud de Pierre Van Regemmettre et de Marie-Joseph-Thérèse de Vann [...], résidante chez eux rue de l'Hôpital paroisse La Chapelle à Bruxelles; 2°) de se transporter chez le sieur curé de St-Roch à Paris à l'effet de lui demander sur-le-champ sa lettre de liberté et, s'il ne faisait pas dans les vingt-quatre heures les demandes et injonctions nécessaires, de l'y forcer légalement et juridiquement et, si le dit curé, pour allonger l'affaire comme il le fait depuis le 30 mars dernier, voulait publier et proclamer trois bans suivant l'esprit du concile de Trente, de s'y opposer à certain point mais de le laisser agir cependant si cette formalité était nécessaire [...]. Le dit comparant supplie instamment le sr. Godard de veiller ce curé qui paraît vouloir sous tous les prétextes possibles refuser le ministère sacré de son emploi au mariage du dit comparant qui aurait envie et besoin que cette oeuvre fût bientôt terminée."

Quelle était donc cette urgence? On n'en sait pas plus. Était-ce le mariage secret invoqué en Suisse?

Ce qui est certain, c'est qu'un mariage tout à fait officiel eut lieu le 19 juillet 1791 en la paroisse catholique de Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg avec Margueritte Barbe Dupont. L'acte, dont un extrait est traduit ci-dessous, contient un autre élément intéressant:

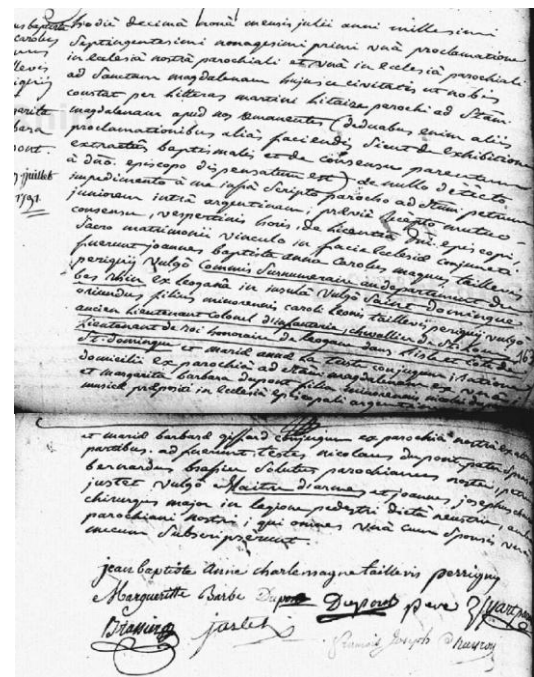
"Ce 19 juillet 1791, après une publication de bans dans notre église paroissiale et une dans l'église paroissiale de Ste Madeleine de cette ville comme il conste par les lettres de Martin Hilaire curé de Ste Madeleine, par nous conservées, (en effet, il a été dispensé par Mgr l'Evêque que 2 autres publications soient faites ailleurs ainsi que la production de l'extrait baptismal et le consentement des parents) et aucun empêchement découvert par moi soussigné curé de St Pierre le Jeune



C'est dans cette église de Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg que fut célébré le mariage (catholique) de "Taillevis Périgny" avec Margueritte Barbe Dupont le 19 juillet 1791.

L'église (aujourd'hui protestante) fut utilisée conjointement par les cultes catholique et protestant jusqu'à ce qu'une église catholique du même nom fût construite en 1893 à peu de distance dans la "Neustadt", leur extension de la ville après l'annexion de 1871.

L'acte de mariage (en latin et sur deux feuillets) est reproduit ci-dessous. On notera que la signature du marié occupe toute la première ligne, omettant la particule "de" en cette époque révolutionnaire. L'épouse écrit son prénom avec deux "t". Une traduction abrégée est fournie dans le texte ci-contre.



de Strasbourg, après avoir reçu leur mutuel consentement, aux heures vespérales, avec l'accord de Mgr l'Evêque, ont été unis par le sacré lien du mariage, à la face de l'Eglise, Jean Baptiste Anne Charlemagne Taillevis, usuellement commis surnuméraire [sic] au département du Bas-Rhin, [...] et Margueritte Barbe Dupont fille mineure des époux Nicolas Dupont, chef de la musique de l'église épiscopale de Strasbourg et de Marie Barbe Gissard. Les témoins présents furent Nicolas Dupont, père de l'épouse, Bernard Brasier, célibataire, notre paroissien, Pierre Justet, usuellement maître d'armes [etc.] qui ont tous soussigné avec les époux et moi."

Ainsi donc, "Mr Taillevis" aurait alors été commis surnuméraire au Département du Bas-Rhin. Était-ce là un emploi de complaisance, voire même un titre seulement, pour les besoins du mariage? Il n'y a aucune trace d'un Taillevis, d'un Perrigny ni d'un Périgny dans les listes de personnel de l'époque subsistant aux Archives du Bas-Rhin.

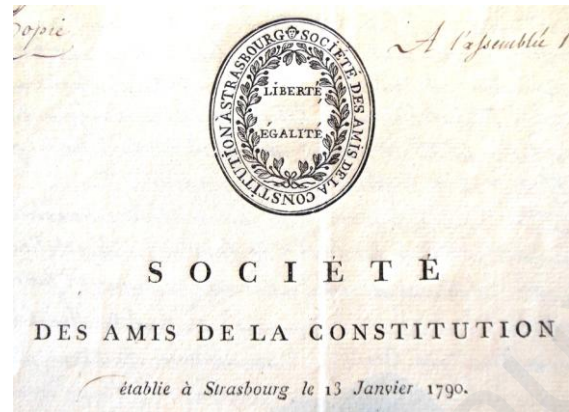
Notre homme resta quelque temps en Alsace. Le baptême²⁹ d'une fille, Barbe Charlotte Hilaire Madeleine Taillevis, est enregistré à la paroisse catholique de Saint-Pierre-le-Jeune en date du 18 juillet 1792. Le père signa l'acte comme "Ch. Taillevis dit Perrigny".

Celui-ci se distingua aussi à la section de Strasbourg du Club des Jacobins³⁰ "où on l'entendit dans le courant de 1792 prononcer différents discours qui parurent être dictés par une exaltation voisine de la démence."²² On se souviendra que Monge faisait également partie de ce groupe politique. C'est peut-être au travers de ces affinités que les deux personnages se connurent.

Après quelques avatars essentiellement parisiens pour la période 1792-1796, y compris un séjour en prison pour ses problèmes au Ministère de la Marine, il devient adjoint au Secrétaire Général du Ministère de la Guerre, à l'occasion de l'expédition d'Égypte. Puis nous arrivons à la période malmédienne où l'usage du patronyme "de Périgny" semble s'être généralisé.

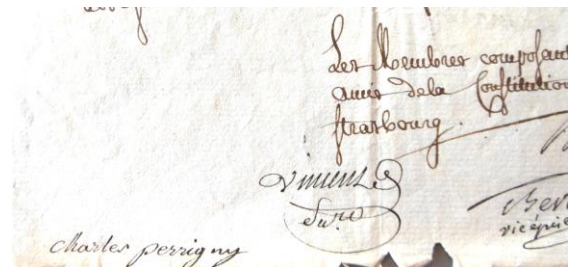
²⁹ Et non la naissance comme indiqué erronément dans certaines notes biographiques.

³⁰ Initialement appelé Société des Amis de la Constitution, ce club politique, le plus influent de la période révolutionnaire, fut rebaptisé Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité après 1792. Il fut dissout en Novembre 1794, environ quatre mois après la chute de Robespierre.



Cet en-tête du papier à lettres de la société des Amis de la Constitution de Strasbourg nous apprend qu'elle y fut établie le 13 janvier 1790.

Ce document de quatre pages, référencé 205MW8/208 aux archives municipales de la ville, daté du 8 août 1791 et adressé à l'Assemblée Nationale, propose une loi à l'encontre des prêtres et de l'usage de la langue allemande, notamment dans l'éducation. Il est signé d'une cinquantaine de membres de la société, dont notre futur Sous-Préfet, apparaissant en bas à gauche du troisième feuillet comme "Charles Perrigny" (ci-dessous). Dans une autre missive, datée du 27 août 1791 et adressée à la Société de la Révolution de 1688 à Londres, il apparaît comme "Membre du Bureau de Correspondance"



Cet acte de baptême de la première fille de Périgny est extrait des registres de la paroisse catholique de Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg conservés aux Archives du Bas-Rhin. Il est signé du père ("Ch. Taillevis dit Perrigny"), du grand-père et de la grand-mère maternels (Dupont), ainsi que de l'officiant.

Une lecture³¹ faite à l'Académie de Langue et de Littérature Françaises de Bruxelles rapporte un document intéressant: "Le 18 novembre 1806, le sous-préfet de Malmédy [sic] écrit au Ministre. Il envoie la carte où il a tracé «avec l'exactitude mathématique la ligne de séparation des idiomes wallon, allemand et flamand»." Suit la liste des communes limitrophes des différents espaces dont toutes celles des Hauts-Plateaux.

De toute évidence, ceci résultait des instructions de Napoléon, possiblement au Sénateur Monge, répercutées vers les Préfets et Sous-Préfets. Le sujet a pu être abordé lors de la visite de Monge à Malmedy en juin 1805.

Loin d'être une gentille balade fagnarde comme on pourrait l'imaginer de nos jours, le passage du Sénateur Monge et du Sous-Préfet Périgny à la *Fontaine verdte* fut certainement aussi l'occasion de discuter du projet de route joignant Eupen à Malmedy³².

L'idée était cependant en l'air depuis un moment. Comme le détaille par exemple Charles Dubois³³, l'administration de l'Impératrice Marie-Thérèse avait déjà envisagé de remettre en service la vieille voie¹⁹ pour des communications directes entre le Limbourg et le Luxembourg. Le transit par la Principauté Épiscopale de Liège était en effet l'objet de droits très élevés. En 1768, un conflit douanier entre Liège et Limbourg décida du début des fouilles et des relevés³⁴.

Le Sous-Préfet Périgny reprit l'idée à son compte, en lui donnant – avec ce qu'on a pu saisir de sa personnalité dans ce qui précède – plus d'écho public que les fonctionnaires de Marie-Thérèse.

Baudrier²¹ mentionne un rapport de l'époque malmédienne estimant de Périgny "dépourvu parfois de mesure et de jugement, ayant de l'esprit, pas administratif, gai, délicat, étourdi, ferme, bon mari et bon père."

C'est probablement en conséquence de ces traits de caractère qu'il faut en partie voir la suite de la carrière du Marquis.

³¹ Brunot, F. 1924, "La limite des langues en Belgique sous le Premier Empire d'après des documents officiels", *Bull. Acad. Roy. Langue et Litt. Françaises* III, 163-200.

³² Voir en p. 2 la citation extraite de l'article de l'Abbé Joseph Bastin sur la Via Mansuerisca.

³³ Dubois, Ch. 1930, "L'influence des chaussées romaines sur la frontière linguistique de l'Est", *Rev. Belge Philologie et Histoire* 9, 455-494.

³⁴ Bibliothèque Royale, manuscrit 19211.



*L'Impératrice Marie-Thérèse (1717-1780)
dans un portrait de 1742 par Martin van Meytens.
[Domaine public]*

Sous-préfet de Bar/Aube pendant une partie des Cent Jours, il n'est pas été replacé sous la Seconde Restauration malgré plusieurs sollicitations, les biographes citant des rapports réservés et même négatifs à son endroit, parfois des refus motivés. En 1820, il aurait postulé sans succès au poste de Capitaine du port de Basse-Terre en Guadeloupe, dans une tentative de retour à sa région natale des Antilles.

L'ancien Sous-Préfet de Malmedy décéda à Passy le 11 avril 1832.

En résumé, Périgny semble avoir été l'un de ces personnages qui (tout comme Monge, d'ailleurs) réussirent à passer sans être raccourci au travers de l'époque agitée de la Révolution Française et des différents régimes qui lui succédèrent.

Capitaine de vaisseau en titre, mais insatisfaisant en affaires maritimes, on le voit agitateur dans un territoire limitrophe de la France pour continuer comme sous-préfet d'Empire dans une région conquise par les armées républicaines. Cette nomination fut-elle due au lien mentionné par Feller avec la première épouse de Napoléon Bonaparte? Nous n'en avons trouvé aucune trace rigoureusement vérifiable. ♡♡